

1

La friche minière comme capital rural

*Serge SCHMITZ **

La friche minière est généralement perçue comme un élément repoussant, négatif qu'il faut camoufler à tout prix. Elle constitue souvent aussi un élément d'un passé douloureux récent ou plus lointain qu'il faut cicatriser tant dans le paysage que dans la mémoire collective. Ce chapitre et cet ouvrage proposent un autre regard sur ces terrains qui ont perdu leur fonction économique et où jadis, une partie importante de la communauté et quelquefois de nombreux migrants passaient la plus grande partie de leurs journées pour y gagner leur pain. Elles font sans aucun doute partie du capital rural et à ce titre méritent comme d'autres éléments d'être valorisées pour les communautés actuelles et futures (Schmitz *et al.*, 2017). Il est recommandable de prêter attention à ces vastes zones du territoire et d'éviter de les laisser en déshérence car elles continuent d'influencer le devenir du territoire par les dangers qu'elles pourraient présenter et par l'image souvent négative qui y est associée. De plus, dans des régions densément peuplées, elles sont autant d'espaces qui ne sont pas mis en valeur pour le bien-être et le développement de la population. Cependant, la recherche de valorisation des friches doit tenir compte, au-delà des potentialités et contraintes physico-chimiques, de l'héritage particulier, notamment les drames sociaux liés aux exploitations minières et à leur fermeture, et des contextes socio-culturel et économique, comme le marché de l'emploi, le voisinage, la pression foncière. Enfin, la friche minière

* s.schmitz@uliege.be, Université de Liège, Belgique.

doit être considérée comme un élément à part entière du paysage culturel (Wirth *et al.*, 2012) qui est un système différent du paysage industriel et de celui d'avant exploitation (Csüllög *et al.*, 2017).

La friche a besoin d'une nouvelle évaluation avec un regard neuf pour participer aux stratégies de développement rural. Ce court chapitre propose de revisiter l'idée de friche, d'en cerner l'identité et les potentialités et de replacer la question de la valorisation des friches du point de vue théorique du capital rural proposé par Castle (1998) à la fin du siècle dernier. Celui-ci propose une grille d'analyse du capital rural qui semble utile de s'approprier pour l'analyse des friches minières. Le capital rural est l'intégration de quatre composantes (Castle, 1998) : la nature, les artefacts, les hommes et la société. Le capital naturel est la valeur économique pure de toutes les ressources naturelles disponibles, des services et des aménités qu'elles rendent. Le capital lié aux artefacts est l'ensemble des créations anthropiques en distinguant le hardware, les infrastructures, outils et équipements et le software, c'est-à-dire les savoirs faire locaux, la maîtrise des processus et les brevets. Le capital humain comprend les hommes et leurs compétences et est distingué du capital social dans la mesure où une communauté est plus que l'ensemble des individus qui la compose. La société développe notamment une culture commune avec ses normes, ses valeurs et ses représentations du monde et de la communauté.

Selon cette grille de lecture, le traitement de la question de la valorisation des friches devrait intégrer une lecture matérielle et immatérielle de la problématique, analyser les enjeux environnementaux, économiques et sociaux en les décomposant selon la grille du capital rural.

	Enjeux environnementaux	Enjeux économiques	Enjeux sociaux
Capital naturel			
Artefacts			
Capital humain			
Capital social			

Tab. 1 Grille d'analyse du capital rural (Dubois *et al.*, 2017)

Parce qu'une friche est d'abord un problème d'aménagement du territoire et de prévention des risques comme la pollution des eaux et du sol ou les glissements de terrain, la question de l'aménagement de ces espaces pour éviter des dommages plus importants est la première à régler. Toutefois, cette question devrait se coupler à celle de la valorisation, et pas seulement dans une optique économique, de ce capital naturel. La notion d'enjeux intègre explicitement l'idée que l'on peut perdre quelque chose, y compris si on ne fait rien. Si le risque est omniprésent, il intègre également celui de manquer la possibilité de gain dans un

ou plusieurs des trois types d'enjeux suggérés. Les questions des bâtiments et des savoirs faire locaux devraient être intégrées à l'analyse car la fermeture d'une activité minière laisse plus que des friches dans le territoire mais également des outils et des savoirs dont il faut évaluer les potentialités de réutilisation afin d'éviter une perte encore plus grande. Enfin, ces régions minières ont développé une culture particulière qu'il faut également évaluer et valoriser si possible.

Cependant l'évaluation de ce capital rural dépend fortement des valeurs et des modes qui ne sont pas nécessairement partagées par l'ensemble des parties prenantes. Le diagnostic devrait dès lors y prêter attention et recueillir des informations sur les valeurs qui sont attribuées par les différents groupes aux éléments restant de l'activité minière. La valorisation devrait également prendre en compte l'histoire de la région afin d'appréhender la profondeur historique des éléments matériels et immatériels et le poids du passé (*path dependency*) qui peut orienter certaines valorisations.

La friche minière tout comme les autres friches est un instantané, un passage d'un passé à un futur. Elle est la conséquence d'un épuisement ou une obsolescence, quelquefois programmée. Elle ne correspond plus aux besoins, aux technologies, à l'échelle de production actuelle. Elle peut être aussi le résultat d'un changement de mode et de valeur. Son analyse et son évaluation dans le cadre d'une réaffectation doivent donc nécessairement s'inscrire dans le temps et intégrer les évolutions probables de la région et de la société dans des temps plus longs.

Bien entendu une friche donnée n'est pas directement comparable à d'autres friches et les recommandations, les soi-disant bonnes pratiques (Frantal *et al.*, 2018), que l'on peut lister lors d'une étude d'une friche ou d'une région minière en particulier doivent être analysées et appliquées avec précaution dans d'autres contextes ou pour des friches d'autres natures. Nous le verrons, tout au long de cet ouvrage qui présente des cas bien divers en Wallonie et en Bucovine. La nature de la friche, autrement dit son affectation précédente, ses caractéristiques physiques et en particulier son caractère pollué est un premier élément d'une typologie à prendre en compte pour éviter d'appliquer des recettes inadaptées. La taille de la friche est une seconde caractéristique (Chirita et Puscasu, 2009) qui pose le problème, notamment par l'impact que la friche a sur l'organisation de l'espace, sur le réseau écologique et sur l'aspect du paysage. La localisation est une autre caractéristique évidente à prendre en compte et aidera à déterminer les incidences et les réaffectations possibles. L'analyse de la visibilité de la friche (Janin et Andres, 2008) sera importante bien qu'au-delà de l'aspect visuel, les valeurs et donc le sens du lieu (importance économique, histoires et mythes, investissement personnel) influencent autant le devenir de celui-ci (Schmitz, 2012 ; 2017). Enfin la question des coûts, qui ne peuvent pas se réduire aux seuls

aspects strictement économiques, du maintien ou de la réaffectation de la friche sont également à considérer.

Depuis le début de ce chapitre, la réaffectation de la friche est présentée comme une évidence, dans une société moderne et mercantile qui veut mettre en valeur le moindre morceau de territoire, cela semble allez de soi, néanmoins au-delà des risques pour la santé publique qu'il faut mitiger, une réflexion devrait également pouvoir mener à la possibilité d'abandonner le terrain laissant la nature ou des groupes d'individus se réapproprier spontanément les lieux.

Les façons de traiter les friches peuvent être regroupées en trois ou quatre politiques. La première est la plus courante et vise à cacher les symptômes de la crise et faire disparaître les chancres dans le paysage. On parera au plus pressé en camouflant, souvent en verdissant, les stigmates de l'exploitation minière abandonnée. Cela peut conduire dans des cas favorables à la mise en place d'écosystèmes particuliers qui contribuent à la biodiversité et offrent une série de services écosystémiques. Une deuxième approche s'attachera à trouver une nouvelle affectation qui s'accorde, ou mieux qui valorise, les qualités du site. Plusieurs exemples sont décrits dans cet ouvrage. Enfin, la troisième consiste à un accompagnement de la friche en devenir au moment de l'exploitation. Prévenir et anticiper, à l'exemple des plans de réaffectation des mines de lignites de Lusatia qui, depuis la réunification allemande, sont conçus et approuvés avant le début de l'exploitation de nouveaux terrains et prévoient des reconversions soit vers l'agriculture et la sylviculture, soit vers le développement de la biodiversité et de fonctions récréatives (Schulz et Wieglob, 2000 ; Krümmelbein *et al.*, 2012). C'est un Lake District allemand qui est en train de naître (Mellgard, 2014). La quatrième n'est pas applicable partout mais doit être prise en considération dans les projets de réaffectation. Elle consiste à ré-exploiter la mine à court ou à moyen terme car souvent avec les années, tant les technologies, la demande, que les prix peuvent fortement évoluer d'où la nécessité de reconsidérer l'opportunité de réexploiter la mine.

Bibliographie

- Castle, E.N. (1998). A conceptual framework for the study of rural places. *American Journal of Agricultural Economics*, 80(3), 621-631.
- Chirīță, V., & Pușcașu, V. (2009). Frișă, brownfield sau paragină. Dileme și argumente pentru un concept sintetic". *Analele Universității Ștefan cel Mare, Suceava, Secțiunea Geografie*, 18(1), 169-176.
- Csüllög, G., Horváth, G., Tamás, L., Szabó, M., & Munkácsy, B. (2017). Quantitative Assessment of Landscape Load Caused by Mining Activity. *European Countryside*, 9(2), 230-244.
- Dubois, C., Vanderheyden, V., & Schmitz, S. (2017). Heritage mining landscapes as rural capital: the case of two heavy metals mining wastelands in Wallonia, *European Rural Geography Conference: New rural geographies in Europe: actors, processes, policies*, Braunschweig, 14-16 June 2017.

Frantál, B., Van der Horst, D., Martinát, S., Schmitz, S., Teschner, N., Silva, L., Golobic, M., & Roth, M. (2018). Spatial targeting, synergies and scale: Exploring the criteria of smart practices for siting renewable energy projects, submitted.

Janin, C., & Andres, L. (2008). Les friches : espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ?, Annales de géographie, (663), 62-81.

Krümmelbein, J., Bens, O., Raab, T., & Naeth, M.A. (2012). A history of lignite coal mining and reclamation practices in Lusatia, Eastern Germany. Canadian Journal of Soil Science, 92(1), 53-66.

Mellgard, P. (2014). Life after lignite: how Lusatia has returned to nature, The Guardian, International edition, 10 sept 2014. <https://www.theguardian.com/environment/2014/sep/10/lusatia-lignite-mining-germany-lake-district>

Schmitz, S. (2012). Un besoin de territoire à soi : quelques clés pour un aménagement des espaces communs. Belgeo. Revue belge de géographie. <http://journals.openedition.org/belgeo/6627>

Schmitz, S. (2017). Inscription territorial et esprit du lieu, in Lempereur F. (ed.), Patrimoine culturel immatériel, Presses universitaires de Liège, Liège, 55-64.

Schmitz, S., Dubois, C., Vanderheyden, V., & Chirita, V. (2017). Past mining areas as rural capital—Perspectives from Bucovina and Wallonia, Sixth EUGEO Congress on the Geography of Europe, Brussels, 4-6 September 2017.

Schulz, F., & Wieglob, G. (2000). Development options of natural habitats in a post-mining landscape. Land Degradation & Development, 11(2), 99-110.

Wirth, P., Černič Mali, B. & Fischer, W. (eds), (2012). Post-mining Regions in Central Europe: Problems, Potentials, Possibilities. Oekom, München.